

Numéro dans le SI local :	SD1127
Référence GESUP :	1127
Discipline :	H1900 - Education physique et sportive
Profil :	Poste de professeur d'EPS titulaire dans l'enseignement supérieur. L'enseignant exercera au sein du SUAPS et de l'INSPE.
Implantation du poste :	0632084Y - UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
Localisation :	Moulins
Code postal de la localisation :	03000
Etat du poste :	Vacant
Contact administratif :	SERVICE RECRUTEMENT
N° de téléphone :	SERVICE RECRUTEMENT
Email :	04.73.17.72.33
	recrutement-enseignant.drh@uca.fr
Date d'ouverture des candidatures :	28/03/2024
Date de fermeture des candidatures :	29/04/2024, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	01/09/2024
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	Service Universitaire des Activites Physiques et Sportives
Référence UFR :	SUAPS

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

Recrutement 2024

Emploi enseignant second degré dans l'enseignement supérieur

FICHE DE PROFIL

ÉTABLISSEMENT : **Université Clermont Auvergne**

NUMÉRO DE L'EMPLOI SD n° : **SD1127**

INSTITUT : **Services universitaires vie étudiante**

COMPOSANTE BÉNÉFICIAIRE : **SUAPS**

PUBLICATION DEMANDÉE :

- DISCIPLINE¹ : **H1900 (EPS)**
- DATE DE PRISE DE FONCTION : **1/09/2024**
- LOCALISATION : **SUAPS Site de Moulins 28 Rue des geais 03000 Moulins**

● **PROFIL ENSEIGNEMENT COURT**

Poste de professeur d'EPS titulaire dans l'enseignement supérieur. L'enseignant exercera au sein du SUAPS et de l'INSPE.

Informations Complémentaires²

Personnes contact :

SUAPS : François PARROT Directeur SUAPS 15 bis rue Poncillon 63000 Clermont-Ferrand francois.parrot@uca.fr
INSPE : Raphaël COUDERT Directeur adjoint INSPE raphael.coudert@uca.fr

Profil enseignement détaillé :

MISSIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL :

L'enseignant(e) exercera au sein du SUAPS et de l'INSPE. Il assurera donc un service d'enseignement de 384 h « équivalent Travaux Dirigés ».

1. **SUAPS : Service de coordination et d'enseignement des activités SUAPS sur le site de Moulins en lien direct avec le site de Clermont Ferrand.**
 - Coordination sur le site universitaire de Moulins de toutes les missions qui sont dans le périmètre du SUAPS
 - Enseignement des activités SUAPS (384 Heures Travaux Dirigés : une heure TD = une heure en présence des étudiants)
 - Gestion des appels à projets et suivi de l'évolution des infrastructures sportives et Vie Etudiante du site
 - Gestion du matériel dédié (dont commande de matériel)
 - Participation à la dynamique de la vie associative locale étudiante (Bureau Des Sports/Bureau Des Etudiants)
 - Gestion des activités compétitives en lien avec l'Association Sportive de l'UCA et la FFSportU
 - Organisation/gestion de la pratique autonome
 - Recrutement/gestion de vacataires le cas échéant
 - Organiser/créer des partenariats (Services mutualisés UCA, collectivités territoriales, clubs sportifs, collèges, lycées...) afin de développer la pratique physique des étudiants et personnel de l'UCA.
2. **INSPE**
 - Assurer les enseignements principalement en éducation physique et sportive au niveau des diplômes portés sur le site INSPE de Moulins plus particulièrement la licence Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles, le master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – 1^{er} degré, le DU Entrée dans le métier – parcours 1^{er} degré
 - Participer à des actions de formation continue
 - Participer au suivi et à l'encadrement des stages intégrés aux différents diplômes
 - À terme, elle sera susceptible :
 - d'encadrer des mémoires dans le cadre de la formation initiale des professeurs des écoles ;
 - de prendre des responsabilités et de réaliser des tâches d'ingénierie (organisation des formations, accompagnement pédagogique des étudiants en formation...),
 - d'assurer certaines responsabilités au niveau des UE/diplômes : assister aux commissions pédagogiques, aux jurys d'admission, aux jurys d'examens etc...

² Nous attirons votre attention sur le fait que cette partie du document « Informations complémentaires » sera en l'état directement importée par la DRH vers GALAXIE.
Il importe donc que vous accordiez une grande diligence à sa rédaction.

ACTIVITES/ PROFIL :

1. SUAPS :

Profil par rapport à l'enseignement : polyvalence dans les activités physiques sportives et artistiques.

Profil professionnel : dynamisme ; autonomie ; travail en équipe ; connaissance de l'environnement sportif local.

2. INSPE :

Des compétences en didactique de l'EPS, plus particulièrement dans le premier degré sont attendues.

Capacité à accompagner des étudiants dans le cadre de l'apprentissage de leur méthodologie de travail, leur construction professionnelle ainsi que des enseignants dans le cadre de leur développement professionnel.

PREREQUIS / FORMATION souhaitée :

Être enseignant titulaire : professeur d'EPS, enseignant du primaire CPD EPS.

Des compétences en informatique sont attendues : bureautique et visio-conférence.

SPECIFICITES DU POSTE :

1. SUAPS

- Horaires d'enseignement à programmer durant le temps de vie étudiante et du personnel UCA : 12h15-13h45 et 18h-22h en semaine ; certains weekends.
- Missions de coordination/pilotage en journée.
- Possibilité d'avoir des heures complémentaires d'enseignement rémunérées.
- Participation à la réunion de service SUAPS hebdomadaire.
- Spécificité du public : étudiants et personnel de l'UCA.

2. INSPE

- Emploi du temps variable selon les semaines.
- Coordination avec le SUAPS pour continuité des activités du SUAPS.

Informations complémentaires sur le poste :

- Coordonnées de la personne à contacter pour des informations pédagogiques sur le poste :

SUAPS : francois.parrot@uca.fr

INSPE : raphael.coudert@uca.fr

Modalités pour candidater sur un emploi second degré dans le supérieur

Bulletin officiel n°30 du 27 juillet 2023

Attention, les candidat(e)s doivent impérativement saisir leur déclaration de candidature et déposer les différentes pièces constitutives du dossier sur l'application GALAXIE/VEGA (ouverture des enregistrements sur GALAXIE, le jeudi 28 mars 2024, 10 heures - heure de Paris).

(Cf guide de fonctionnement VEGA à destination des candidats, sur le site GALAXIE)

<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>

Le dossier de candidature sera constitué des documents suivants :

- 1) une pièce d'identité ;
- 2) une copie de l'arrêté justifiant le dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré ;
- 3) une copie du dernier arrêté d'affectation ou pour les personnels en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement ...) ;
- 4) un curriculum vitae détaillé avec les coordonnées complètes du (de la) candidat(e) ;
- 5) une lettre de motivation adressée à Monsieur le Président de l'Université ;

Le justificatif le cas échéant, RQTH n'est pas obligatoire.

Le dossier de candidature sera communiqué à la commission ad hoc de recrutement tel que transmis par le(la) candidat(e).

En conséquence, votre attention est appelée sur le soin à porter à la présentation des pièces demandées transmises en format portrait.

En cas de candidatures multiples, le(la) candidat(e) doit constituer un dossier pour chaque poste sur lequel il(elle) souhaite postuler.

Calendrier

**Date limite de dépôt du dossier sur GALAXIE/VEGA,
au plus tard le lundi 29 avril 2024, 16 heures (heure de Paris)**

Point d'attention : poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le module GALAXIE/VEGA vous permettra :

- de suivre votre (vos) candidature(s) et l'état de traitement de votre dossier,
- de prendre connaissance de votre classement,
- de formuler, le cas échéant, des vœux d'affectation.

Tous(tes) les candidat(e)s classé(e)s devront exprimer leurs vœux d'affectation (acceptation ou refus), dans le domaine applicatif GALAXIE/VEGA, du jeudi 3 mai 2024 à 10 heures, (heure de Paris) au plus tard le jeudi 6 juin 2024 à 16 heures, (heure de Paris)